

Présentation

Les résultats du recensement de la population sont mis à disposition sous différentes formes pour répondre aux besoins d'utilisateurs variés. La gamme de produits de diffusion est structurée en chiffres clés, tableaux détaillés et bases de données.

Plus riches en détail d'information que les chiffres clés, les tableaux détaillés fournissent les effectifs correspondant au croisement de deux, trois ou quatre variables statistiques qui sont associés au recensement de la population le plus récent. Ils ne proposent pas de données comparatives dans le temps, mais ils sont organisés selon la même structure thématique que les résultats du recensement de la population de 1999 (à l'exception du thème "Immeubles" qui a disparu en raison du changement de méthodologie du recensement).

Les tableaux détaillés proposés, dont la liste figure en annexe, sont répartis en 12 thèmes :

- activité des résidents ;
- déplacements domicile - travail ;
- emploi au lieu de travail ;
- familles ;
- formation ;
- immigration ;
- lieu de résidence antérieure (non disponible provisoirement) ;
- logements ;
- ménages ;
- nationalité ;
- population ;
- résidences principales.

Une documentation spécifique à chaque tableau détaillé est disponible. Elle procure en particulier les définitions nécessaires à la bonne compréhension des statistiques présentées.

Les tableaux détaillés ne sont fournis que pour les zones comptant 2 000 habitants ou plus (selon le critère de la population municipale au 1er janvier de l'année de référence du recensement de la population) ; cette règle est imposée par la contrainte du respect du secret statistique, compte tenu de la finesse du détail des tableaux. Quelques tableaux sur le thème "Résidences principales" sont spécifiques à la France métropolitaine d'une part, et aux départements d'outre-mer (DOM) d'autre part.

Les niveaux géographiques pour lesquels les tableaux détaillés sont disponibles sont les suivants, sous condition de respect du critère de taille de population indiqué :

- commune ;
- arrondissement municipal pour Paris, Lyon et Marseille ;
- canton-ou-ville (pseudo-canton)(1) ;
- arrondissement ;
- département ;
- région ;
- établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre ;
- France de province ;
- France métropolitaine ;
- France ;
- zone d'emploi 2010 ;
- unité urbaine 2010 ;
- aire urbaine 2010.

Cependant, certains tableaux sont proposés dans des versions plus ou moins détaillées, en fonction de la taille de la population de chaque zone : le niveau de détail des tableaux peut augmenter avec la taille de la population, les zones étant réparties en quatre classes : 2 000 à 9 999 habitants, 10 000 à 49 999 habitants, 50 000 à 499 999 habitants, et 500 000 habitants ou plus. D'une version à une autre d'un même tableau, un niveau de détail plus important peut se traduire par l'ajout d'un critère de croisement supplémentaire ou par un plus grand nombre de modalités pour une variable statistique. Ce procédé permet de fournir des données dont le niveau de détail est adapté, pour chaque tableau et chaque zone, d'une part aux contraintes de respect du secret statistique, et d'autre part aux contraintes de la fiabilité statistique liée aux processus de sondage lors de la collecte et de l'exploitation des enquêtes de recensement.

Les données sont présentées dans les limites géographiques en vigueur au 1er janvier 2011. Si le territoire sélectionné a connu des modifications de contours, celles-ci sont décrites à l'affichage de chaque tableau détaillé. Pour en savoir plus, consulter la documentation du fichier géographique de la rubrique "Connaître et utiliser la géographie" du menu "Documentation et géographie".

Mode d'utilisation des données

Les tableaux détaillés sont consultables en ligne au format HTML. Les données affichées peuvent également être exportées en format Excel en vue d'une impression ou pour procéder à des calculs simples (pourcentages, ratios, nombres moyens, agrégation de modalités de variables, ...).

Les tableaux détaillés peuvent être obtenus sur des ensembles personnalisés de communes qui ne correspondent pas aux niveaux géographiques indiqués précédemment, en utilisant les bases de données. Pour ce faire, vous pouvez consulter la rubrique "Bases de tableaux détaillés" accessible à partir du menu "Bases de données".

Par ailleurs, pour s'affranchir des croisements de variables proposés dans les tableaux détaillés, les fichiers détail accessibles aussi à partir du menu "Bases de données" peuvent être utilisés par les utilisateurs expérimentés des résultats des recensements de la population.

Conseils d'utilisation

Les tableaux détaillés rassemblent les résultats essentiels pour un thème donné et une zone géographique d'au moins 2 000 habitants.

Les effectifs supérieurs à 500 peuvent normalement être utilisés en toute confiance. Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car, en raison de l'imprécision liée au sondage, ils peuvent ne pas être significatifs.

Pour plus d'information méthodologique, consulter les fiches "Conseils pour l'utilisation des résultats du recensement" du menu "Documentation et géographie", rubrique "Comprendre les concepts". Ces fiches présentent les caractéristiques nouvelles du recensement de la population et traitent de leurs conséquences sur l'utilisation des données. Elles précisent, en particulier, les changements affectant les principales variables statistiques et leur comparabilité avec les recensements précédents.

Source

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre ainsi que leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail ou domicile-études, etc.

Aujourd'hui la société évolue rapidement et pour mieux comprendre ses mouvements, le recensement a changé de rythme : grâce à cette nouvelle méthode, des informations régulières et récentes sont produites chaque année. Ce recensement rénové succède aux recensements généraux de la population dont 1999 aura été la dernière édition. Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Les communes de 10 000 habitants ou plus, réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % de leurs logements. En cumulant cinq enquêtes, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % environ de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte. Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles. Cette date de référence est fixée au 1er janvier de l'année médiane des cinq années d'enquête pour obtenir une meilleure robustesse des données.

Les cinq premières enquêtes de recensement ont été réalisées de 2004 à 2008. Ainsi, à partir de fin 2008, il a été possible d'élaborer puis de diffuser les résultats complets du recensement millésimé 2006, date du milieu de la période. Depuis lors et chaque année, les résultats de recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes : abandon des informations issues de l'enquête la plus ancienne et prise en compte de l'enquête nouvelle.

Le nouveau recensement de la population fait l'objet, comme les anciens recensements généraux, d'une exploitation statistique réalisée en deux temps : une exploitation principale et une exploitation complémentaire. L'exploitation principale porte sur l'ensemble des bulletins collectés mais pas sur l'ensemble des variables. L'exploitation complémentaire fournit, en plus, des résultats sur les professions et catégories socioprofessionnelles, les secteurs d'activité économique et la structure familiale des ménages. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, elle porte sur un quart des ménages. Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'exploitation complémentaire porte sur l'ensemble des bulletins collectés auprès des ménages, soit environ 40 %. Pour toutes les communes, l'exploitation complémentaire porte également sur un individu des communautés sur quatre.

Jusqu'en 1999, la première étape d'exploitation du recensement consistait en un comptage des bulletins appelé "dénombrement". Cette étape est désormais intégrée à l'exploitation statistique.

Annexe : liste des tableaux détaillés par thème

Thème Activité des résidents

ACT1	Population active de 15 ans ou plus par sexe, âge et type d'activité
ACT2A	Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par sexe, âge, statut et temps de travail
ACT2B	Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par sexe, âge, condition d'emploi et temps de travail
ACT3	Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par sexe, statut et secteur d'activité économique
ACT4	Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par sexe, catégorie socioprofessionnelle et secteur d'activité économique
ACT5	Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle
ACT6	Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par sexe, âge et profession

Thème Déplacements domicile-travail

NAV1	Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par sexe, âge et lieu de travail
NAV2A	Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par sexe, lieu de travail, et moyen de transport
NAV2B	Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par sexe, lieu de travail (géographie urbaine), et moyen de transport
NAV3	Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par sexe, lieu de travail et catégorie socioprofessionnelle
NAV4	Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par sexe, lieu de travail et secteur d'activité économique

Thème Emploi au lieu de travail

EMP1	Emplois au lieu de travail par sexe, âge, statut et temps de travail
EMP2	Emplois au lieu de travail par sexe, statut et secteur d'activité économique
EMP3	Emplois au lieu de travail par sexe, catégorie socioprofessionnelle et secteur d'activité économique
EMP4	Emplois au lieu de travail par sexe, condition d'emploi et temps de travail
EMP5	Emplois au lieu de travail par sexe, âge et profession

Thème Familles

FAM1	Familles par type de famille et nombre d'enfants de moins de 25 ans
FAM2	Couples par état matrimonial légal des conjoints et nombre d'enfants de moins de 25 ans
FAM3	Familles par nationalité de la personne de référence et nombre d'enfants de moins de 25 ans
FAM4	Familles par catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence et nombre d'enfants de moins de 25 ans
FAM5	Enfants des familles par type de famille et nombre d'enfants de moins de 25 ans de la famille
FAM6	Enfants des familles par âge et type de famille
FAM7	Enfants des couples par âge et état matrimonial légal des conjoints
FAM8	Enfants des familles par âge et nationalité de la personne de référence de la famille
FAM9	Enfants des familles par âge et catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence de la famille

Thème Formation

FOR1	Population de 2 ans ou plus par scolarisation, sexe, âge et lieu d'études
FOR2	Population non scolarisée de 15 ans ou plus par sexe, âge et diplôme le plus élevé

Thème Immigration

IMG1A	Population par sexe, âge et situation quant à l'immigration
IMG1B	Les immigrés par sexe, âge et pays de naissance
IMG2A	Population de 15 ans ou plus par sexe, âge, situation quant à l'immigration et type d'activité
IMG2B	Les immigrés de 15 ans ou plus par sexe, type d'activité et pays de naissance
IMG3A	Population par sexe, situation quant à l'immigration et catégorie socioprofessionnelle
IMG3B	Les immigrés par catégorie socioprofessionnelle et pays de naissance

Thème Lieu de résidence antérieure - Non disponible provisoirement

- MIG1 Population de 5 ans ou plus par sexe, âge, nationalité et lieu de résidence 5 ans auparavant
- MIG2 Population de 5 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle et lieu de résidence 5 ans auparavant

Thème Logements

- LOG1 Logements construits avant 2007 par type, catégorie et époque d'achèvement de la construction - Non disponible provisoirement
- LOG2 Logements par type, catégorie et nombre de pièces

Thème Ménages

- MEN1 Ménages par taille du ménage et catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence
- MEN2 Population des ménages par taille du ménage et catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence
- MEN3 Ménages par sexe, âge et type d'activité de la personne de référence âgée de 15 ans ou plus
- MEN4 Ménages par taille du ménage, sexe et âge de la personne de référence
- MEN5 Ménages par type de ménage et âge de la personne de référence
- MEN6 Population des ménages par type de ménage et âge de la personne de référence
- MEN7 Population des ménages par sexe, âge et mode de cohabitation

Thème Nationalité

- NAT1 Population par sexe, âge et nationalité
- NAT2 Population de 15 ans ou plus par sexe, type d'activité et nationalité
- NAT3A Population par sexe, catégorie socioprofessionnelle et nationalité
- NAT3B Population par catégorie socioprofessionnelle et nationalité

Thème Population

- POP1A Population par sexe et âge regroupé
- POP1B Population par sexe et âge
- POP2 Population par sexe, âge et catégorie de population
- POP3 Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et état matrimonial légal
- POP4 Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et vie en couple
- POP5 Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et type d'activité
- POP6 Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle

Thème Résidences principales

- PRINC1 Résidences principales par type de logement, nombre de pièces et âge de la personne de référence
- PRINC2 Résidences principales par type de logement, nombre de pièces et statut d'occupation
- PRINC3 Résidences principales par type de logement, nombre de pièces et taille du ménage
- PRINC4 Résidences principales par type de logement, nombre de pièces et superficie
- PRINC5 Résidences principales par type de logement, nombre de pièces et ancienneté d'emménagement
- PRINC6 Résidences principales construites avant 2007 par type de logement, nombre de pièces et époque d'achèvement de la construction - Non disponible provisoirement
- PRINC7 Résidences principales par type de logement, nombre de pièces et présence d'un ascenseur
- PRINC8 Résidences principales par type de logement, nombre de pièces et présence d'un emplacement de stationnement
- PRINC9M Résidences principales par type de logement, nombre de pièces et mode de chauffage (France métropolitaine)
- PRINC10M Résidences principales par type de logement, nombre de pièces et combustible principal (France métropolitaine)
- PRINC11M Résidences principales par type de logement, nombre de pièces et installations sanitaires (France métropolitaine)
- PRINC12D Résidences principales par type de logement, nombre de pièces et installations sanitaires (DOM)

PRINC13D	Résidences principales par type de logement, nombre de pièces et présence d'une pièce climatisée (DOM)
PRINC14	Résidences principales par type de logement, statut d'occupation et catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence
PRINC15	Résidences principales par type de logement, superficie et catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence
PRINC16	Résidences principales par type de logement, nombre de pièces et catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence
PRINC17	Résidences principales par type de logement, catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence et ancienneté d'emménagement
PRINC18	Résidences principales par type de logement, catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence et nombre de voitures du ménage
PRINC19M	Résidences principales par type de logement, mode de chauffage et catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence (France métropolitaine)
PRINC20M	Résidences principales par type de logement, installations sanitaires et catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence (France métropolitaine)
PRINC21D	Résidences principales par type de logement, catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence et nombre de deux-roues à moteur du ménage (DOM)
PRINC22	Résidences principales par type de logement, statut d'occupation et âge de la personne de référence
PRINC23	Résidences principales par type de logement, statut d'occupation et taille du ménage
PRINC24	Résidences principales par type de logement, statut d'occupation et ancienneté d'emménagement
PRINC25	Résidences principales construites avant 2007 par type de logement, statut d'occupation et époque d'achèvement de la construction - Non disponible provisoirement
PRINC26	Résidences principales par type de logement, superficie et statut d'occupation
PRINC27	Résidences principales par type de logement, statut d'occupation et présence d'un ascenseur
PRINC28	Résidences principales par type de logement, statut d'occupation et présence d'un emplacement de stationnement
PRINC29M	Résidences principales par type de logement, statut d'occupation et mode de chauffage (France métropolitaine)
PRINC30M	Résidences principales par type de logement, statut d'occupation et combustible principal (France métropolitaine)
PRINC31M	Résidences principales par type de logement, installations sanitaires et statut d'occupation (France métropolitaine)
PRINC32D	Résidences principales par type de logement, installations sanitaires et statut d'occupation (DOM)
PRINC33D	Résidences principales par aspect du bâti, installations sanitaires et taille du ménage (DOM)
PRINC34D	Résidences principales par aspect du bâti, présence d'eau et d'électricité et taille du ménage (DOM)
PRINC35D	Résidences principales par aspect du bâti, mode d'évacuation des eaux usées et taille du ménage (DOM)

(1) A la différence du canton, le "canton-ou-ville" (ou pseudo-canton) est un regroupement d'une ou plusieurs communes entières. Dans les agglomérations urbaines, chaque canton comprend en général une partie de la commune principale et éventuellement une ou plusieurs communes périphériques. Dans ce cas, l'Insee considère la commune principale, entière, comme un pseudo-canton unique et distinct. Pour la ou les communes périphériques, le pseudo-canton considéré est alors identique au vrai canton amputé de la fraction de la commune principale que comprend le vrai canton.